



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020

Affichage et convocation : 22.10.2020

Réuni sous la présidence de Monsieur DEDION Bruno, Maire.

Présents : M Bruno DEDION, Eric DE CARLI, Marie-Paule CARRE-VERITA, Alain BEAUFEY, Noëlle COHIDON, Alain SOHIER, Nicolas JACQUEMAIN, Alice NOWAK, Aline THIOLIERE, Thierry LEVERT, Béatrice AUTIER, Fabrice BARBAISE, Gwenaëlle GAREL.

Absents excusés : M Patrick LEON, Patrick SERGEANT

Pouvoir : de M Patrick LEON à Mme Béatrice AUTIER

Secrétaire de séance : Mme Aline THIOLIERE.

PROJET VOIES VERTES : CONVENTION DE FINANCEMENT :

Après exposé détaillé de réalisation de voie verte, bord de Meuse sur Prix-lès-Mézières, pour des déplacements domicile/travail ou études, loisir, vu l'avis favorable de la Commission Aménagement-Travaux et la consultation du Comité des Experts, le Conseil Municipal à l'unanimité, est favorable : - au plan de financement présenté ci-dessous, - à la signature de la convention de financement, - aux demandes de subventions auprès du Ministère de la Transition Ecologique « Fonds de Mobilités Actives » et de l'Etat pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles et signatures de tous les documents.

Dépenses HT	Recettes HT
Acquisition terrains.....30 000	Fonds de Mobilités Actives.....168 873
Frais annexes..... 41 900 (géomètre, études géotechniques, relevé topo, enquête publique, dossier loi sur l'eau, bureau d'études, SPS, publicité marché	(40 %) D.S.I.L. (40 %).....168 873
Travaux.....350 283	Autofinancement..... 84 437 (20 %) Commune
Total 422 183	Total 422 183

Si la Commune n'obtient pas la subvention Fonds de Mobilités Actives , la Commune sollicitera d'autres subventions (voir ci-après) :

A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à ce 2^e plan de financement et aux demandes de subventions auprès de l'Etat pour la D.S.I.L., de la Région et d'Ardenne Métropole si la demande de subvention « Fonds de Mobilités Actives » ne serait pas acceptée et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles et signatures de tous documents.

Dépenses HT		Recettes	
Acquisition terrains.....	30 000	D.S.I.L.(40 %)	168 873
Frais annexes.....	41 900	Région (20 % moins acquis)	78 436
Travaux.....	350 283	Ardenne Métropole (20.70 %)	87 437
		Autofinancement (20.70 %)	87 437
Total	422 183	Total	422 183